



Section de la Haute Marne

Le 14 Octobre 2010

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU
Contact :03.25.30.23.20
Mèl : rachel.sugneau@dgfip.finances.gouv.fr

Compte rendu CAP n°2 Liste d'aptitude C en B

M Blanchard rappelle les conditions d'âge pour examen du passage du grade de C en B :

La limite minimum : aux alentours de 45 ans

La limite maximum : Désormais limite prolongée jusqu'à 57 ans du fait de l'allongement des carrières.

Les candidatures nouvelles sont été reçues pour un entretien soit par un IP ou un directeur Divisionnaire. Lors de l'examen des dossiers il est particulièrement étudié la capacité d'encadrement du candidat.

Mr Blanchard rappelle , qu'en général, les promus restent sur le département.

6 candidatures pour 2011 dont 1 dossier classé « excellent » et 1 « très bon »

Les 4 autres candidatures sont « à revoir ».

Seul le dossier classé « excellent » est proposé par la DSF, à savoir que la potentialité d'un passage de C en B pour le département est de 1 pour l'année 2011.

VOTES SUR LE CLASSEMENT DU DOSSIER

Candidats	F.O.	CGT	S.N.U.I.	DIRECTION
Dossier « excellent »	2 pour	1 Pour	2 pour	5 pour
« Très bon »	2 contre	1 Contre	2 contre	5 pour
« A revoir »	2 abstention	1 Abstention	2 contre	5 pour
« A revoir »	2 abstention	1 Abstention	2 contre	5 pour
« A revoir »	2 abstention	1 Abstention	2 contre	5 pour
« A revoir »	2 abstention	1 Abstention	2 contre	5 pour

Compte rendu fait par Edith Dangien élue titulaire FO en CAP n°2

